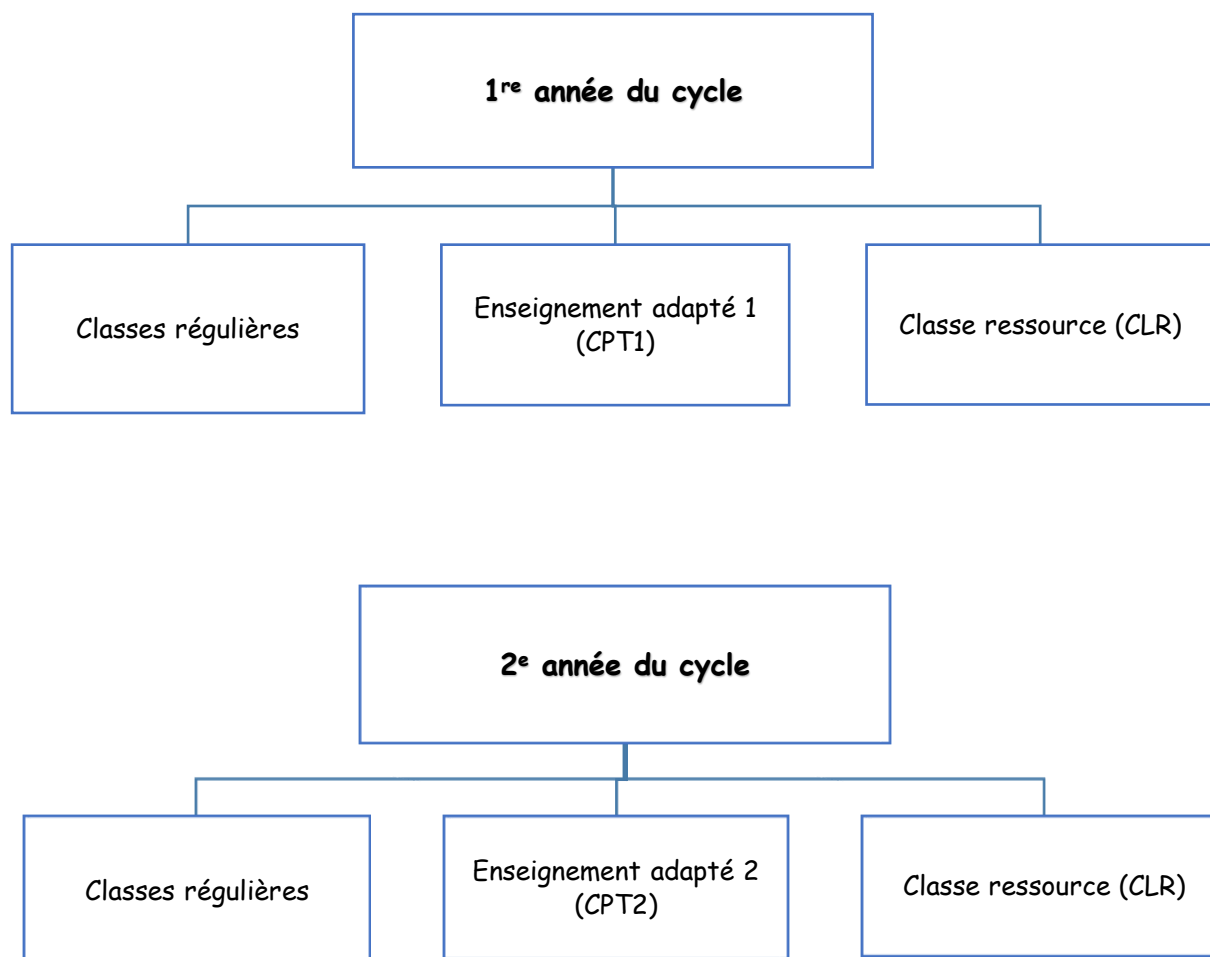

SCHÉMA DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE AU 1^{ER} CYCLE

Écoles primaires
Passages primaire secondaire
École secondaire



CPT : Cours préparatoire au travail

FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE

1^{er} cycle

1^{re} année du cycle

La direction du primaire fait un classement provisoire en février. À la lumière des informations recueillies, le classement est officialisé en juin, par la direction du secondaire. L'élève y est accueilli dans l'une des trois voies d'accès au secondaire.

2^e année du cycle (décision de l'école)

Comme le programme de formation prévoit deux années pour permettre le développement des compétences, l'élève poursuit ses apprentissages dans le cycle pour une deuxième année. Cependant, sur la base des jugements portés au cours de la 1^{re} année du cycle, des mesures particulières seront mises en place pour répondre aux besoins de certains élèves éprouvant un grave retard dès les premiers mois et tout au long du cycle; certains élèves pourraient reprendre leur année au complet. (Référer au document Normes et modalités)

Passage du 1^{er} au 2^e cycle

À la fin du 1^{er} cycle du secondaire, l'école peut permettre à l'élève de passer du 1^{er} au 2^e cycle en s'appuyant sur les règles de passage entre le 1^{er} et 2^e cycle du secondaire qui font partie des Normes et modalités d'évaluation qui sont établies par le Centre de services scolaire et le comité de notre école.

L'élève qui a satisfait aux exigences du 1^{er} cycle du secondaire, poursuit le parcours de formation générale.

L'élève qui ne satisfait pas aux exigences du 1^{er} cycle du secondaire peut :

- Chevaucher les 2 cycles.
- Poursuivre une année de plus ses apprentissages au 1^{er} cycle.
- Aller en unité de rattrapage s'il satisfait aux conditions d'admission. (voir page 23)
- S'il est âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours, il peut s'inscrire dans le parcours de formation axée sur l'emploi dans le but d'exercer un métier non spécialisé FPT (3 ans) ou semi-spécialisé FMSS (1 an).

Formation générale Premier cycle

1^{re} et 2^e secondaires
Classes régulières

Tableau : répartition des matières de 1^{re} et 2^e secondaires

FORMATION GÉNÉRALE				
Classes régulières				
Répartition des matières				
1^{er} cycle				
Domaines:		Code de cours	Unités par année	Unités à la fin du cycle
Langues				
Français, langue maternelle		132108-132208	8	(16)
Anglais, langue seconde		134104-134204	4	(8)
Mathématique, Science et Technologie				
Mathématique		063126-063226	6	(12)
Science et technologie		055104-055204	4	(8)
Univers social				
Géographie		095103-095203	3	(6)
Histoire et éducation à la citoyenneté		087103-087213	3	(6)
Développement personnel				
Culture et citoyenneté québécoise			2	(4)
Éducation physique et à la santé		043102-043202	2	(4)
Arts*				
Arts plastiques		168104-168204	4	(8)
ou		ou		
Musique		169104-169204	4	(8)
<p><i>* Cours optionnel : l'élève doit faire le choix d'un cours optionnel dans le domaine des arts pour deux ans, soit la durée du 1^{er} cycle.</i></p>				
<p>() : Les chiffres entre parenthèses indiquent les unités accordées pour chaque cours réussi. à la fin du premier cycle.</p>				